

Animations musicales et artistiques dans les structures d'accueil petite enfance - Signature de conventions avec les intervenants

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux disciplines artistiques et contribuer ainsi à leur épanouissement, la Ville de Besançon propose des animations culturelles dispensées par des professionnels en complément de l'éveil musical et artistique réalisé par les équipes des Structures d'Accueil Petite Enfance (SAPE).

Différents intervenants sont sollicités selon les projets pédagogiques des structures.

1 - L'Association Départementale des Centres Musicaux Ruraux du Doubs (ADCMR) réalise des interventions dans les SAPE dont le but est de créer un bain musical et sonore avec un temps d'expression aux tout-petits et aux équipes des structures. Elle propose par ses activités d'accompagner au mieux l'enfant dans son développement et son éveil à la vie.

Les interventions sont organisées dans les structures suivantes :

- crèche collective de la Vieille Monnaie
- crèche collective du Parc
- halte-garderie Mégevand
- crèche familiale des Clairs-Soleils.

Le projet global des interventions musicales se décline en 3 étapes :

- une session de formation du 12 au 14 avril 2007 en direction du personnel encadrant de chaque structure et des assistantes maternelles,

- des séances ponctuelles dans les structures animées par Xavier MARTIN, musicien intervenant, d'avril à juin,

- des interventions régulières à partir de septembre. Les séances, d'une durée de 45 minutes, se déroulent avec les enfants et le personnel ; deux groupes d'une dizaine d'enfants alternent une semaine sur deux dans chaque structure. En crèche familiale, les interventions s'effectuent lors des groupes de jeux.

Le coût de l'animation réalisée par l'ADCMR est estimé comme suit :

- | | |
|---|-------------------------|
| - formation du 12 au 14 avril | 1 971,62 € |
| - séances d'avril à juin 2007 | 863,55 €
(19 heures) |
| - interventions hebdomadaires de 3 h 30 à compter de septembre 2007 | coût : 1 650 €. |

2 - Le Carrefour d'Animation et d'Expression Musicale Planoise réalise des interventions musicales dans les SAPE dont le but est de plonger les enfants des crèches dans un univers sonore afin d'éveiller leurs sens.

Les interventions musicales ont lieu dans 3 structures :

- la SAPE des Epoisses : séances hebdomadaires pour 2 groupes d'enfants
- la SAPE Ile de France : séances hebdomadaires pour 1 groupe d'enfants
- la SAPE de Montrapon : séances 1 semaine sur 2 pour 4 groupes d'enfants

Les interventions sont réalisées par une musicienne intervenante, Christine VINTER, sous la forme de séances d'éveil musical d'une demi-heure par groupe de 6 enfants et leurs accompagnateurs et sont facturées sur la base de 2,5 heures hebdomadaires pour l'ensemble des structures au tarif de 1 650 €/année.

3 - La MJC de Palente, en collaboration avec la SAPE de Palente, propose une animation musicale en direction des tout petits. Le musicien intervenant de l'école de musique de la MJC anime une heure de musique par semaine pour 2 groupes d'enfants : création d'un «bain sonore» où les sens sont en éveil pour les petits et jeux d'écoute, jeux de percussion, chants avec une participation active des enfants pour les grands.

Le coût de l'animation est de 22,43 € la séance auxquels s'ajoutent 15 heures de coordination soit 239,11 €.

4 - Dans le cadre du projet pédagogique de la SAPE des Chaprais sur le thème de la ferme et des animaux, Delphine MARTIN, plasticienne, accompagne les enfants et l'équipe dans la réalisation d'un «bestiaire imaginaire» par l'animation d'ateliers d'éveil aux arts plastiques. Les séances de 2 heures se déroulent tous les 15 jours et sont facturées 24 € de l'heure.

En cas d'accord sur ces propositions d'animation, les dépenses correspondantes seront prélevées au chapitre 011.64/6042 CS 44000 inscrit au budget primitif 2007.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver ce projet d'animations musicales et artistiques dans les structures d'accueil petite enfance

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions suivantes :

. Convention de réalisation d'interventions musicales dans les Structures d'Accueil Petite Enfance (SAPE) avec l'Association départementale des Centres Musicaux Ruraux du Doubs

. Convention de réalisation d'interventions musicales dans les Structures d'Accueil Petite Enfance (SAPE) avec le Carrefour d'Animation et d'Expression Musicales Planoise

. Convention de réalisation d'animations musicales à la structure d'accueil petite enfance de Palente avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Palente

. Convention de réalisation d'intervention en arts plastiques à la structure d'accueil petite enfance des Chaprais avec une plasticienne.

«Mme Françoise FELLMANN : Dans cette délibération-là, on ne parle plus de quantité, c'est-à-dire d'argent mais de qualité. On propose des animations culturelles et artistiques dans les crèches. Et c'est vrai que, par rapport à tout ce qui a déjà été dit ce soir sur la CAF, c'est que bientôt on n'aura plus besoin de réunir des comités de pilotage où on parlait effectivement de qualité de ce qui se faisait dans les structures puisque le prochain contrat prévoit que nous partions sur la base des chiffres de 2005 et que ces chiffres soient valables pour 4 ans sans discussion. Donc la qualité on n'aura plus besoin d'en parler, en tout cas ça ne nous paraît pas, dans ces conditions, intéressant».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. BAUD, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 2 avril 2007.